



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
LIMITÉE

DP/1996/L.6
5 février 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Deuxième session ordinaire de 1996
25-29 mars 1996, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté,
liste des documents et plan de travail

Note du secrétariat du Conseil d'administration

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Questions d'organisation

Partie réservée au FNUAP

Point 2 : FNUAP : Stratégie pour l'allocation des ressources du FNUAP (96/4)

Point 3 : FNUAP : Programmes de pays et questions connexes

Point 4 : FNUAP : Efficacité du programme de publications du FNUAP (95/35)

Point 5 : FNUAP : Rôle du FNUAP pour ce qui est d'évaluer et de satisfaire les besoins en matière de contraception et de gestion logistique (95/21)

Point 6 : FNUAP : Participation au Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires (95/15)

Partie réservée au PNUD/FNUAP

Point 7 : PNUD/FNUAP : Harmonisation de la présentation des budgets et des comptes (rapport oral)

Point 8 : PNUD/FNUAP : Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida

PNUD

Point 9 : PNUD : Dépenses d'appui des organisations

Point 10 : PNUD : Programmes de pays et questions connexes (examens à mi-parcours)

Point 11 : PNUD : Questions financières, budgétaires et administratives : suite donnée à la décision 95/28 du Conseil d'administration (par. 14, 36 et 37)

Point 12 : PNUD : Évaluation (92/2, par. 3)

Point 13 : PNUD : Assistance au peuple palestinien (92/2, par. 3)

Point 14 : Questions diverses (y compris le rapport sur la mission de visite)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET LISTE DES DOCUMENTS

POINT 1 : QUESTIONS D'ORGANISATION

Documents présentés au Conseil d'administration :

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire
annoté, liste des documents et plan de travail DP/1996/L.6

Rapport sur la première session ordinaire de 1996 DP/1996/11

Adoption de l'ordre du jour et approbation du plan de travail

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session et approuvera le plan de travail. Le calendrier figurant à l'annexe I de la présente note n'est présenté qu'à titre indicatif. Conformément à l'usage, si le Conseil achève l'examen d'un point de l'ordre du jour avant la date ou le moment prévu, il pourra passer immédiatement au point suivant.

Approbation du rapport sur la première session ordinaire de 1996

Le Conseil approuvera également le rapport sur les travaux de sa première session ordinaire de 1996.

Méthodes de travail du Conseil d'administration

Les améliorations pratiques à apporter aux méthodes de travail du Conseil seront examinées de manière continue.

Au titre de ce point, le Conseil examinera également le programme de travail des prochaines sessions ainsi que la liste des questions inscrites à l'ordre du jour de ces sessions, tels qu'ils figurent à l'annexe II de la présente note.

PARTIE RÉSERVÉE AU FNUAP

POINT 2 : FNUAP : STRATÉGIE POUR L'ALLOCATION
DES RESSOURCES DU FNUAP

Conformément au paragraphe 3 de sa décision 96/10, le Conseil d'administration sera saisi du document suivant :

FNUAP : Nouvelle méthode d'allocation
des ressources du FNUAP

DP/FPA/1996/15

Cette nouvelle méthode tient compte des conclusions des débats qui se sont déroulés pendant la première session ordinaire du Conseil d'administration tenue en 1996 et des réunions d'information officielles qui ont ensuite été consacrées à la proposition du FNUAP concernant l'allocation des ressources aux programmes de pays.

Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter la nouvelle méthode qui est décrite dans le document DP/FPA/1996/15.

POINT 3 : FNUAP : PROGRAMMES ET PROJETS DE PAYS

Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter les programmes de pays ci-après :

Assistance au Gouvernement du Tchad DP/FPA/CP/150

Assistance au Gouvernement du Ghana DP/FPA/CP/151

Assistance au Gouvernement de la République arabe syrienne DP/FPA/CP/152

Assistance au Gouvernement de la République du Cap-Vert DP/FPA/CP/153

Le Conseil d'administration voudra peut-être approuver les demandes de ressources additionnelles ci-après :

Demande de prolongation et de ressources additionnelles
pour le programme de pays du FNUAP pour la Bolivie DP/FPA/1996/12

Demande de prolongation et de ressources additionnelles
pour le programme de pays du FNUAP pour Cuba DP/FPA/1996/13

Demande de prolongation et de ressources additionnelles
pour le programme de pays du FNUAP pour le Congo DP/FPA/1996/16

Le Conseil sera également saisi de la demande ci-après, dont il avait reporté l'examen lors de sa première session ordinaire de 1996 :

Demande de prolongation et de ressources additionnelles
pour le programme de pays du FNUAP pour le Burkina Faso DP/FPA/1996/9

POINT 4 : FNUAP : EFFICACITÉ DU PROGRAMME DE PUBLICATIONS DU FNUAP

Conformément au paragraphe 7 de sa décision 95/35, le Conseil d'administration sera saisi du rapport suivant :

Efficacité du programme de publications du FNUAP

DP/FPA/1996/14

Ce rapport passe en revue les grandes orientations du programme de publications du FNUAP et présente les conclusions d'une analyse des différentes publications, réalisée à l'extérieur. Il expose également les objectifs de chacune de ces publications et donne des indications sur leur diffusion.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte de l'utilité du programme de publications du FNUAP, notamment de son rôle essentiel pour les activités de plaidoyer dans les domaines de la population et du développement.

POINT 5 : FNUAP : RÔLE DU FNUAP POUR CE QUI EST D'ÉVALUER
ET DE SATISFAIRE LES BESOINS EN MATIÈRE DE
CONTRACEPTION ET DE GESTION LOGISTIQUE

Pour l'examen de cette question, reporté lors de sa première session ordinaire de 1996, le Conseil d'administration sera saisi, conformément au paragraphe 3 de sa décision 95/21, du document suivant :

Rôle du FNUAP pour ce qui est d'évaluer et de satisfaire des besoins en matière de contraception et de gestion logistique

DP/FPA/1996/2

Le rapport contient un examen des progrès réalisés jusqu'ici dans le cadre de l'Initiative mondiale relative aux besoins en matière de contraception et de gestion logistique dans les pays en développement dans les années 90 - l'un des principaux mécanismes du Fonds pour l'analyse des besoins en matière de contraception et de gestion logistique - et il présente les nouvelles orientations proposées pour l'Initiative mondiale au cours des quatre prochaines années.

Le Conseil d'administration voudra peut-être approuver les activités futures de l'Initiative mondiale, qui sont décrites dans le document DP/FPA/1996/2.

POINT 6 : FNUAP : PARTICIPATION AU COMITÉ MIXTE
UNICEF/OMS DES DIRECTIVES SANITAIRES

Pour l'examen de cette question, reporté lors de sa première session de 1996, le Conseil d'administration sera saisi, conformément au paragraphe 8 de sa décision 95/15, du document suivant :

Note d'information sur l'éventuelle participation du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP au Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires

DP/FPA/1996/5

Le rapport passe brièvement en revue l'évolution du mandat et la structure du Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires et expose certains des avantages que le Conseil d'administration pourrait retirer de sa participation à un comité intergouvernemental tripartite sur les directives sanitaires.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre les mesures nécessaires en vue de devenir membre du Comité mixte.

PARTIE RÉSERVÉE AU PNUD/FNUAP

POINT 7 : PNUD/FNUAP : HARMONISATION DE LA PRÉSENTATION
DES BUDGETS ET DES COMPTES

Comme suite à la demande formulée par le Conseil d'administration au paragraphe 3 a) de sa décision 95/30, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population présenteront un rapport d'activité oral qui devra notamment identifier les caractéristiques communes des budgets du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et expliquer les aspects qui ne sont pas communs à ces budgets.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte du rapport oral de l'Administrateur et du Directeur exécutif.

POINT 8 : PNUD/FNUAP : PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES
SUR LE VIH ET LE SIDA

Le Conseil d'administration sera saisi des documents ci-après, qui lui avaient été initialement soumis à sa première session ordinaire de 1996 :

FNUAP : Appui et coopération au Programme commun
des Nations Unies sur le VIH et le sida :
Rapport du directeur exécutif

DP/FPA/1996/4

PNUD : Appui et coopération au Programme commun
des Nations Unies sur le VIH et le sida :
Rapport de l'Administrateur

DP/1996/10

Dans son rapport, le Directeur exécutif examine l'appui apporté par le FNUAP au Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida et met en relief le nombre croissant d'activités appuyées par le FNUAP dans le domaine de la lutte contre le VIH et le sida, en particulier à l'échelon des pays.

Le rapport de l'Administrateur fournit des renseignements et des exemples sur la façon dont le PNUD, qui est l'un des six organismes coparrainant le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (UNAIDS), a apporté sa contribution et son appui à la mise en place du nouveau programme.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte des rapports de l'Administrateur et du Directeur exécutif.

PARTIE RÉSERVÉE AU PNUD

POINT 9 : DÉPENSES D'APPUI DES ORGANISATIONS

Le Conseil d'administration sera saisi du document suivant :

Dépenses d'appui des organisations : Rapport de l'Administrateur DP/1995/49

Application des arrangements futurs en matière de programmation concernant les dépenses d'appui DP/1996/13

Le document DP/1995/49, qui devait initialement être examiné à la troisième session ordinaire de 1995, rend compte de l'état des dispositions financières concernant les dépenses d'appui appliquées au cours du cinquième cycle de programmation, conformément au paragraphe 33 de la décision 91/32. Le document DP/1996/13, qui le complète, récapitule les dépenses d'appui approuvées en application de la décision 95/23 du Conseil d'administration relative aux arrangements futurs en matière de programmation.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte de ces rapports.

POINT 10 : PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PNUD : Examens à mi-parcours

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte des rapports ci-après :

Rapports sur les examens à mi-parcours : rapport de synthèse	DP/1996/12
Examen à mi-parcours du programme du Mozambique	DP/1996/12/Add.1
Examen à mi-parcours du programme du Laos	DP/1996/12/Add.2
Examen à mi-parcours du programme du Yémen	DP/1996/12/Add.3
Examen à mi-parcours du programme du Brésil	DP/1996/12/Add.4
Examen à mi-parcours du programme de la Roumanie	DP/1996/12/Add.5

Le document DP/1996/12 récapitule les principales questions qui se sont dégagées des examens à mi-parcours des programmes nationaux et multinationaux du cinquième cycle exécutés au cours de la période 1993-1995, en particulier des examens entrepris au cours de l'année civile 1995. C'est le cinquième et le dernier d'une série de rapports établie conformément à la décision 92/28 du Conseil d'administration.

Y sont passés en revue les points essentiels des examens à mi-parcours susmentionnés, en particulier les quatre points énoncés au paragraphe 2 de la décision 92/28, à savoir l'expérience acquise en matière d'exécution nationale, le renforcement des capacités nationales, les nouveaux arrangements relatifs aux dépenses d'appui et l'approche-programme, y compris les problèmes rencontrés dans leur application.

D'une manière générale, les programmes de pays du cinquième cycle ont été jugés conformes aux priorités nationales et aux nouvelles orientations du PNUD telles qu'elles sont énoncées dans la décision 94/14 du Conseil d'administration. On trouvera dans les additifs au présent rapport cinq rapports d'examen à mi-parcours représentatifs des bureaux régionaux : Mozambique (DP/1996/12/Add.1), Laos (DP/1996/12/Add.2), Yémen (DP/1996/12/Add.3), Brésil (DP/1996/12/Add.4) et Roumanie (DP/1996/12/Add.5).

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte du rapport et de ses additifs.

POINT 11 : PNUD : QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES
ET ADMINISTRATIVES

Dans le cadre du projet de budget pour l'exercice biennal 1996-1997 (DP/1995/51), l'Administrateur a demandé que l'allocation de certaines ressources réservées à la dotation en personnel (équivalentes à cinq postes d'administrateur) soit différée jusqu'à ce que l'on ait étudié d'autres possibilités de : a) promouvoir l'objectif organisationnel consistant à regrouper les bureaux extérieurs du PNUD dans un même cadre de collaboration et de b) renforcer l'appui du siège en faveur d'un principe général d'action présentant un intérêt prioritaire pour ces bureaux.

Conformément à sa demande (par. 14 de la décision 95/28), le Conseil d'administration sera informé de l'allocation finale de ces ressources. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) a été saisi séparément, pour examen, des informations sur la question.

Le Conseil d'administration sera aussi informé de la collaboration entre le PNUD et le Bureau des services et de l'appui au système des Nations Unies.

POINT 12 : PNUD : ÉVALUATION

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte du rapport suivant :

Évaluation : Rapport de l'Administrateur

DP/1996/14

Ce rapport s'appuie sur certaines activités menées ces trois dernières années dans le cadre du suivi et de l'évaluation adopté par le PNUD, à savoir l'étude sur l'utilisation des résultats de l'évaluation de 1993, l'analyse du respect des engagements de 1994-1995 et le couplage évaluation-planification stratégique de 1995. Il confirme que l'important programme de travail en matière d'évaluation approuvé par le Conseil d'administration en avril 1995 a été exécuté dans son intégralité.

Des informations sur le plan d'action indicatif en matière d'évaluation pour 1996-1997 seront également fournies au Conseil d'administration dans un document de séance.

POINT 13 : PNUD : ASSISTANCE AU PEUPLE PALESTINIEN

Le Conseil d'administration examinera le document ci-après, qui lui est présenté en application du paragraphe 3 h) de la décision 92/2 :

PNUD : Programme d'assistance au peuple palestinien DP/1996/15

Ce document contient un rapport de l'Administrateur sur les activités du Programme d'assistance au peuple palestinien en 1995, notamment sur sa situation financière, son exécution et sa stratégie d'action, ses principales activités opérationnelles et son rôle en matière de coordination.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte des activités entreprises dans le cadre du Programme en 1995 et encourager la communauté internationale des donateurs à verser de nouvelles contributions pour son financement.

POINT 14 : QUESTIONS DIVERSES

Rapport sur la mission de visite à Beijing

Le rapport sur la mission de visite que les membres du Conseil d'administration ont effectuée en Chine (5-16 février 1996) sera présenté au Conseil au titre de ce point de l'ordre du jour.

Annexe I

PLAN DE TRAVAIL PROVISOIRE
 CONSEIL D'ADMINISTRATION PNUD/FNUAP
 DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 1996, NEW YORK
 25-29 MARS 1996

JOUR/DATE	HEURE	POINT	
LUNDI 25 MARS	11 heures	1	Questions d'organisation : Adoption de l'ordre du jour et accord sur le plan de travail; approbation du rapport sur les travaux de la troisième session ordinaire de 1995
		2	FNUAP : Stratégie pour l'allocation des ressources du FNUAP
	15 heures	2	FNUAP : Stratégie pour l'allocation des ressources du FNUAP (suite)
MARDI 26 MARS	10 heures	3	FNUAP : Programmes de pays et questions connexes
		4	FNUAP : Efficacité du programme de publications du FNUAP
	15 heures	5	FNUAP : Rôle du FNUAP pour ce qui est d'évaluer et de satisfaire les besoins en matière de contraception et de gestion logistique
		6	FNUAP : Participation au Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires
MERCREDI 27 MARS	10 heures	7	FNUAP/PNUD : Harmonisation de la présentation des budgets et des comptes
		8	PNUD/FNUAP : Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida
	15 heures	9	PNUD : Dépenses d'appui des organisations Projets de décision en attente
JEUDI 28 MARS	10 heures	10	PNUD : Programmes de pays et questions connexes (examens à mi-parcours)
	15 heures	11	PNUD : Questions financières, budgétaires et administratives : Suite donnée à la décision 95/28 du Conseil d'administration (par. 14, 36 et 37)
VENDREDI 29 MARS	10 heures	12	PNUD : Évaluation
		13	PNUD : Assistance au peuple palestinien Projets de décision en attente
	15 heures	14	Questions diverses Projet de rapport du Secrétaire général sur les services de contrôle interne
		1	Questions d'organisation : Prochaines sessions du Conseil et clôture de la session

Annexe II

QUESTIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SESSIONS

Il est prévu d'examiner les questions suivantes au cours des prochaines sessions :

Session annuelle (6-17 mai 1996 - Genève)

Point 1. Questions d'organisation

Point 2. Règlement intérieur

FNUAP

Point 3. Rapport du Directeur exécutif et activités menées dans le cadre des programmes

Point 4. Déclaration exposant la mission du FNUAP

FNUAP/PNUD

Point 5. Rapports au Conseil économique et social

Point 6. Harmonisation de la présentation des budgets et des comptes

PNUD

Point 7. Rapport annuel de l'Administrateur et questions connexes (dont les initiatives pour le changement)

Point 8. Questions relatives aux cycles de programmation :

- Exécution des nouveaux accords de programmation : rapport intérimaire

Point 9. Volontaires des Nations Unies

Point 10. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Point 11. Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Point 12. Questions diverses

Troisième session ordinaire (9-13 septembre 1996)

- Questions d'organisation

FNUAP

- Questions financières, budgétaires et administratives
- Programmes de pays et questions connexes

FNUAP/PNUD

- Harmonisation de la présentation des budgets et des comptes
- Rapports sur les missions de visite

PNUD

- Questions relatives aux cycles de programmation : Suite donnée aux décisions 95/23 et 95/26 du Conseil d'administration
- Programmes de pays et questions connexes
- Questions financières, budgétaires et administratives
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
 - Suite donnée aux décisions 95/18 et 95/32 du Conseil d'administration
- Rapport sur les activités du Bureau des services d'achat interorganisations

Sessions de 1997

Première session ordinaire de 1997	13-17 janvier 1997
Deuxième session ordinaire de 1997	10-14 mars 1997
Session annuelle de 1997	5-16 mai 1997
Troisième session ordinaire de 1997	15-19 septembre 1997
